

MESAMOLL

Version 1.0 Date de révision: 16.08.2018 Numéro de la FDS: 103000009412 Date de dernière parution: 27.11.2017
Pays / Langue: FR / FR

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom commercial : MESAMOLL
Code du produit : 00402133
Numéro d'Enregistrement REACH : 01-2119485386-26-0000

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange : additif pour matière plastique, caoutchouc

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur : LANXESS Deutschland GmbH
Production, Technology,
Safety & Environment
51369 Leverkusen, Germany
Téléphone : +4922188852288
Adresse e-mail de la personne responsable de FDS : infosds@lanxess.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence

numéro ORFILA (INRS): +33 (0) 1 4542 59 59

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

|| Pas une substance ni un mélange dangereux.

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

|| Pas une substance ni un mélange dangereux.

2.3 Autres dangers

Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

MESAMOLL

Version 1.0 Date de révision: 16.08.2018 Numéro de la FDS: 103000009412 Date de dernière parution: 27.11.2017
Pays / Langue: FR / FR

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1 Substances

Nature chimique : Substance de composition inconnue ou variable, produits de réactions complexes ou matériel biologique (UVCB)
Alkylsulfonate de phénol

Composants dangereux

Remarques : Aucun ingrédient dangereux

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

- Conseils généraux : Ne pas laisser la victime sans surveillance.
- Protection pour les secouristes : Aucune initiative ne doit être prise qui implique un risque individuel ou en l'absence de formation appropriée.
- En cas d'inhalation : Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.
Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.
- En cas de contact avec la peau : Laver avec de l'eau et du savon.
Enlever les vêtements et les chaussures contaminés.
Faire appel à une assistance médicale si des symptômes apparaissent.
- En cas de contact avec les yeux : Rincer immédiatement l'oeil (les yeux) à grande eau.
Enlever les lentilles de contact.
Protéger l'oeil intact.
Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.
- En cas d'ingestion : Se rincer la bouche à l'eau.
Faire boire des petites quantités d'eau.
Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.
NE PAS faire vomir sauf sur instructions d'un médecin ou d'un centre anti-poison.
Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Risques : Pour plus de détails sur les conséquences en termes de santé et les symptômes, reportez-vous à la section 11.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement : Aucune mesure spéciale n'est requise.

MESAMOLL

Version 1.0 Date de révision: 16.08.2018 Numéro de la FDS: 103000009412 Date de dernière parution: 27.11.2017
Pays / Langue: FR / FR

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : En cas d'incendie, asperger d'eau (en brouillard), de mousse, de poudre chimique extinctrice ou de gaz carbonique.

Moyens d'extinction inappropriés : Aucun(e) à notre connaissance.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : L'augmentation de pression résultant d'un incendie ou d'une exposition à des températures élevées peut provoquer l'explosion du conteneur.

Produits de combustion dangereux : Dioxyde de carbone (CO₂)
Monoxyde de carbone
Oxydes de soufre

On ne connaît aucun produit de combustion dangereux

5.3 Conseils aux pompiers

Équipements de protection particuliers des pompiers : Les pompiers devront porter un équipement de protection approprié ainsi qu'un appareil de protection respiratoire autonome avec masque intégral fonctionnant en mode pression positive.

Information supplémentaire : En présence d'incendie, circonscrire rapidement le site en évacuant toute personne se trouvant près des lieux de l'accident.
Aucune initiative ne doit être prise qui implique un risque individuel ou en l'absence de formation appropriée.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles : Aucune initiative ne doit être prise qui implique un risque individuel ou en l'absence de formation appropriée.
Empêcher l'accès aux personnes gênantes ou non protégées.
Ne pas toucher ni marcher dans le produit répandu.
Utiliser un équipement de protection individuelle.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement : En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales.

MESAMOLL

Version 1.0 Date de révision: 16.08.2018 Numéro de la FDS: 103000009412 Date de dernière parution: 27.11.2017
Pays / Langue: FR / FR

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage : Obturer la fuite si cela peut se faire sans danger.
Essuyer avec une matière absorbante (p.ex. tissu, laine).
Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.
Disposer des déchets dans une installation approuvée pour le traitement des déchets.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Équipement de protection individuel, voir section 8.
Pour des considérations sur l'élimination, voir la section 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger : Équipement de protection individuel, voir section 8.
Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion : Mesures préventives habituelles pour la protection contre l'incendie.

Mesures d'hygiène : Pratiques générales d'hygiène industrielle.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs : Entreposer conformément à la réglementation locale. Entreposer dans le contenant original à l'abri de la lumière solaire, dans un endroit sec, frais et bien ventilé, à l'écart des substances incompatibles (voir la Section 10), de la nourriture et de la boisson. Garder les conteneurs scellés jusqu'à l'emploi. Les récipients ouverts doivent être refermés avec soin et maintenus en position verticale afin d'éviter les fuites. Les installations et le matériel électriques doivent être conformes aux normes techniques de sécurité.

Précautions pour le stockage en commun : Pas de matières à signaler spécialement.

Pour en savoir plus sur la stabilité du stockage : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s) : Donnée non disponible

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Ne contient pas de substances avec des valeurs limites d'exposition professionnelle.

MESAMOLL

Version 1.0 Date de révision: 16.08.2018 Numéro de la FDS: 103000009412 Date de dernière parution: 27.11.2017
Pays / Langue: FR / FR

Dose dérivée sans effet (DNEL) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006:

Nom de la substance	Utilisation finale	Voies d'exposition	Effets potentiels sur la santé	Valeur
C14-17 alkanes, sec-mono- and disulfonic acids, phenyl esters	Travailleurs	Inhalation	Effets systémiques, Exposition à long terme	6.5 mg/m3
	Travailleurs	Inhalation	Effets systémiques, Exposition à court terme	84.8 mg/m3
	Travailleurs	Dermale	Effets systémiques, Exposition à long terme	0.93 mg/kg p.c./jour
	Travailleurs	Dermale	Effets systémiques, Exposition à court terme	52.75 mg/kg p.c./jour
	Consommateurs	Inhalation	Effets systémiques, Exposition à long terme	1.64 mg/m3
	Consommateurs	Inhalation	Effets systémiques, Exposition à court terme	21.28 mg/m3
	Consommateurs	Dermale	Effets systémiques, Exposition à long terme	0.47 mg/kg p.c./jour
	Consommateurs	Dermale	Effets systémiques, Exposition à court terme	26.37 mg/kg p.c./jour
	Consommateurs	Oral(e)	Effets systémiques, Exposition à long terme	0.47 mg/kg p.c./jour
	Consommateurs	Oral(e)	Effets systémiques, Exposition à court terme	26.37 mg/kg p.c./jour

Concentration prédite sans effet (PNEC) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006:

Nom de la substance	Compartiment de l'Environnement	Valeur
C14-17 alkanes, sec-mono- and disulfonic acids, phenyl esters	Sol	27.1 mg/kg poids sec (p.s.)

8.2 Contrôles de l'exposition

Mesures d'ordre technique

Une bonne ventilation générale devrait être suffisante pour contrôler l'exposition du technicien aux contaminants en suspension dans

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux : Lunettes de sécurité avec protections latérales

Protection des mains

Matériel : Chlorure de polyvinyle - PVC
Temps d'utilisation : > 60 min

Remarques : Changer immédiatement les gants de protection souillés par

MESAMOLL

Version 1.0 Date de révision: 16.08.2018 Numéro de la FDS: 103000009412 Date de dernière parution: 27.11.2017
Pays / Langue: FR / FR

le produit et les faire détruire selon le protocole en vigueur.

Protection de la peau et du corps : Porter un vêtement de protection approprié.
Protection respiratoire : Aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est normalement nécessaire.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect : Liquide clair et visqueux.
Couleur : jaune
Odeur : inodore
Seuil olfactif : Donnée non disponible
pH : Donnée non disponible
Point de fusion/point de congélation : Donnée non disponible
Point/intervalle d'ébullition : 300 - 400 °C
(1,013 hPa)
Point d'éclair : > 210 °C
Méthode: DIN 51376, coupelle ouverte
> 93.3 °C
Méthode: coupelle fermée
Taux d'évaporation : Donnée non disponible
Inflammabilité (solide, gaz) : Donnée non disponible
Limite d'explosivité, supérieure : Donnée non disponible
Limite d'explosivité, inférieure : Donnée non disponible
Pression de vapeur : < 0.0001 hPa (20 °C)
< 0.0001 hPa (25 °C)
Densité de vapeur relative : Donnée non disponible
Densité relative : Donnée non disponible
Densité : 1.04 - 1.07 g/cm³ (20 °C)
Solubilité(s)

MESAMOLL

Version 1.0 Date de révision: 16.08.2018 Numéro de la FDS: 103000009412 Date de dernière parution: 27.11.2017
Pays / Langue: FR / FR

Hydrosolubilité : 0.0022 g/l

Coefficient de partage: n-octanol/eau : log Pow: 5.7 - 11.3
Méthode: OCDE Ligne directrice 117

Température d'inflammation : Donnée non disponible

Température de décomposition : > 300 °C

Viscosité
Viscosité, dynamique : 122.9 mPa.s (20 °C)

Propriétés explosives : Donnée non disponible

Propriétés comburantes : Donnée non disponible

9.2 Autres informations

Donnée non disponible

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Aucune donnée d'essai spécifique relative à la réactivité n'est disponible pour ce produit ou ses composants.

10.2 Stabilité chimique

Le produit est stable.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucune réaction dangereuse ne se produit.

10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter : Donnée non disponible

10.5 Matières incompatibles

Matières à éviter : Aucune donnée spécifique.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux : dioxyde de soufre
phénol
Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

MESAMOLL

Version 1.0 Date de révision: 16.08.2018 Numéro de la FDS: 103000009412 Date de dernière parution: 27.11.2017
Pays / Langue: FR / FR

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Non classé sur la base des informations disponibles.

Produit:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat, mâle): > 15,900 mg/kg

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Rat): > 2,000 mg/kg
Evaluation: La substance ou le mélange ne présente pas de toxicité aiguë par la peau
Remarques: Le dosage n'a causé aucune mortalité

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Non classé sur la base des informations disponibles.

Produit:

Espèce: Lapin
Résultat: Pas d'irritation de la peau

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Non classé sur la base des informations disponibles.

Produit:

Espèce: Lapin
Résultat: Pas d'irritation des yeux

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Sensibilisation cutanée

Non classé sur la base des informations disponibles.

Sensibilisation respiratoire

Non classé sur la base des informations disponibles.

Produit:

Voies d'exposition: Contact avec la peau
Espèce: Cochon d'Inde
Méthode: OCDE ligne directrice 406
Résultat: N'a pas d'effet sensibilisant sur les animaux de laboratoire.
BPL: oui

Mutagénicité sur les cellules germinales

Non classé sur la base des informations disponibles.

Produit:

Génotoxicité in vitro : Type de Test: Test de Ames
Système d'essais: Bactérie

MESAMOLL

Version 1.0 Date de révision: 16.08.2018 Numéro de la FDS: 103000009412 Date de dernière parution: 27.11.2017
Pays / Langue: FR / FR

Activation du métabolisme: avec ou sans activation métabolique

Méthode: OCDE ligne directrice 471

Type de Test: Test d'aberration chromosomique in vitro

Système d'essais: Cellules de poumon de hamster chinois

Activation du métabolisme: avec ou sans activation métabolique

Méthode: OCDE ligne directrice 476

BPL: oui

Cancérogénicité

Non classé sur la base des informations disponibles.

Toxicité pour la reproduction

Non classé sur la base des informations disponibles.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Non classé sur la base des informations disponibles.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Non classé sur la base des informations disponibles.

Toxicité à dose répétée

Produit:

Espèce: Rat

NOAEL: 3,000 mg/kg

Voie d'application: Oral(e)

Durée d'exposition: 90 jr

BPL: oui

Remarques: Toxicité subchronique

Toxicité par aspiration

Non classé sur la base des informations disponibles.

Information supplémentaire

Produit:

Remarques: Donnée non disponible

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Produit:

Toxicité pour les poissons : CL0 (Danio rerio (poisson zèbre)): > 2 mg/l

Durée d'exposition: 96 h

Méthode: Règlement (CE) n° 440/2008, annexe, C.1

BPL: oui

Remarques: Eau douce

MESAMOLL

Version 1.0 Date de révision: 16.08.2018 Numéro de la FDS: 103000009412 Date de dernière parution: 27.11.2017
Pays / Langue: FR / FR

- Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE0 (Daphnia magna (Grande daphnie)): > 100 mg/l
Durée d'exposition: 48 h
Méthode: Règlement (CE) n° 440/2008, annexe, C.2
BPL: oui
Remarques: Eau douce
- Toxicité pour les algues : CE0 (Desmodesmus subspicatus (algues vertes)): > 2 mg/l
Durée d'exposition: 72 h
Méthode: Règlement (CE) n° 440/2008, annexe, C.3
BPL: oui
- Toxicité pour les microorganismes : CE50 (adapté bactéries de boue actives): > 10,000 mg/l
Durée d'exposition: 3 h
Méthode: OCDE Ligne directrice 209
BPL: non

12.2 Persistance et dégradabilité

Produit:

- Biodégradabilité : Concentration: 100 mg/l
Biodégradation: 61 %
Durée d'exposition: 47 jr
Méthode: Règlement (CE) n° 440/2008, annexe, C.4-D
BPL: oui

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Donnée non disponible

12.4 Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Produit:

- Evaluation : Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus..

12.6 Autres effets néfastes

Produit:

- Information écologique supplémentaire : Non toxique dans les conditions du test et dans le domaine de solubilité aqueuse.
Le produit ne renferme aucun métal lourd à des concentrations significatives pour les eaux résiduaires.
Le produit ne contient pas d'azote qui pourrait être libéré et contribuer ainsi à une eutrophisation.
Le produit ne renferme aucun phosphate ni aucun composé organique du phosphore.

MESAMOLL

Version 1.0 Date de révision: 16.08.2018 Numéro de la FDS: 103000009412 Date de dernière parution: 27.11.2017
Pays / Langue: FR / FR

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

- Produit : Il est important de réduire au minimum, voire d'éviter la génération de déchets chaque fois que possible.
Disposer des déchets dans une installation approuvée pour le traitement des déchets.
À la connaissance actuelle du fournisseur, ce produit n'est pas considéré comme un déchet dangereux tel que défini par la Directive UE 2008/98/CE.
- Emballages contaminés : Les conteneurs vides doivent être acheminés vers un site agréé pour le traitement des déchets à des fins de recyclage ou d'élimination.
-

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

14.4 Groupe d'emballage

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

14.5 Dangers pour l'environnement

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur / Conseil supplémentaire

- Mentions de danger : Non dangereux pour le transport
Tenir à l'écart des denrées alimentaires

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Convention Internationale sur les Armes Chimiques (CWC) Inventaire des Produits Chimiques Toxiques et des Précurseurs : Non applicable

REACH - Restrictions applicables à la fabrication, la mise sur le marché et l'utilisation de certaines subs- : Non applicable

MESAMOLL

Version 1.0 Date de révision: 16.08.2018 Numéro de la FDS: 103000009412 Date de dernière parution: 27.11.2017
Pays / Langue: FR / FR

tances et préparations dangereuses et de certains articles dangereux (Annexe XVII)

REACH - Listes des substances extrêmement préoccupantes candidates en vue d'une autorisation (Article 59). : Non applicable

REACH - Liste des substances soumises à autorisation (Annexe XIV) : Non applicable

Règlement (CE) N° 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone : Non applicable

Règlement (CE) N° 850/2004 concernant les polluants organiques persistants : Non applicable

Seveso III: Directive 2012/18/UE du Parlement européen et du Conseil concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses.
Non applicable

Maladies Professionnelles : Non concerné
(Code de la sécurité sociale -
Art. L461-2 à L461-7 et Art.
R-461-3, France)

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

non applicable

RUBRIQUE 16: Autres informations

Texte complet pour autres abréviations

ETA = Estimation de la toxicité aiguë;
FBC = Facteur de bioconcentration;
SGH = Système Général Harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques;

Information supplémentaire

Les informations portées sont basées sur l'état actuel de nos connaissances. L'objectif de la présente fiche de données de sécurité et de son annexe [si nécessaire conformément au règlement (CE) 1907/2006 (REACH)] est de décrire les exigences de sécurité inhérentes aux produits. Les informations fournies n'impliquent aucune garantie quant à la composition, aux propriétés et aux performances.